

K Last Super Aerosol

Lubrifiant sec en aérosol

Lubrification longue durée sous des températures et pression extrêmes



- Propre, sèche rapidement
- Conditionnement en aérosol pratique
- Pouvoir pénétrant
- Ne contient pas de solvant chloré
- Contient du disulfure de Molybdène
- Lubrifiant haute performance

PROBLEME SOLUTION

Températures et pressions extrêmes

K LAST SUPER résiste aux pressions jusqu'à 28,000 kg/cm² et aux températures jusqu'à 400°C. K last Super empêche le grippage en condition de températures et pressions extrêmes.

Les lubrifiants qui se délavent, se détériorent ou se dissolvent

K LAST SUPER résiste à l'eau, graisses, huiles, caustiques et la plupart des acides et forme un film de protection longue durée.

L'usure excessive des pièces

K LAST SUPER réduit l'usure, la corrosion, le grippage, la soudure des pièces et prolonge la durée de vie de l'équipement.

Les lubrifiants visqueux qui encrassent les équipements et attirent les contaminants

K LAST SUPER laisse un film lubrifiant non gras qui réduit l'accumulation de contaminants tels que la poussière, la saleté et autres abrasifs. Il aide également à réduire l'usure mécanique.

K Last Super Aerosol

Lubrifiant sec en aérosol

APPLICATIONS

Particulièrement recommandé pour les équipements nécessitant un lubrifiant sec (tels que les mécanismes supportant une charge faible et une vitesse élevée ou les mécanismes supportant une charge lourde et une vitesse lente)

- Rails de guidage, joints de cadran et amortisseurs de camions
- Freins électromagnétiques sur les ponts roulants
- Outils de coupe oxyacétyléniques dans les ateliers de métallurgie (systèmes de pignon-crémaillère, chaînes)
- Surfaces soumises à l'abrasion constante
- Fourche du chariot élévateur dans les environnements abrasifs et poussiéreux



DONNEES TECHNIQUES

Densité	0.96
Aspect	Laisse un film gris/noir
Temperature de fonctionnement	-200°C à +400°C
Coefficient de frottement statique	0.11
Coefficient de frottement dynamique	0.03
Test d'usure 4 billes	13 000 N (MIL 8 937)

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.



 **NCH FRANCE SAS**
10 place Fulgence Bienvenue
77600 Bussy Saint Georges
Tel. : (+33) 01 64 44 51 60

 **NCH AG / SA**
Oberneuhofstrasse 6
CH-6340 Baar
Tel.: (041) 711 20 84/5
Fax: (041) 710 49 80
E-Mail: nch_ch@nch.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

K LAST SUPER AEROSOL (ex L RA 510)

Selon la réglementation 1907/2006/EC - révision 2015/830

Date d'impression 12/06/2017

Date de création 02/02/2015

Revision No. 3.1***
Date de révision 30/05/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1. Identification du de produit

Nom du produit K LAST SUPER AEROSOL (ex L RA 510)
Code du produit 0011KGK1 (CLP)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Film lubrifiant sec.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

NCH FRANCE S.A.S.
10 place Fulgence Bienvenue
77600 Bussy Saint Georges
Tél: 01.64.44.51.60
Adresse e-mail fratech@nch.com
Site internet www.ncheurope.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01.64.44.51.60 (Heures de bureau). Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conforme à la directive (EC) No 1272/2008 (CLP/GHS) et ses adaptations

Aérosols: Catégorie 1
Irritation oculaire: Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique: Catégorie 3
H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification conforme à la directive 67/548EEC - 1999/45 EC

Contient ACETONE.

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Informations supplémentaires concernant le danger (UE)

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C.
P260 - Ne pas respirer les brouillards/aérosols.

Tenir hors de portée des enfants.

A usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Pas de danger additionnel identifié.

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composant	No.-CAS	EC N°.	EU - REACH reg number	Pour cent en poids	EU - GHS/CLP	Notes
BUTANE	106-97-8	203-448-7	01-2119474691-32	25 - < 50	Press. Gas Flam. Gas 1 (H220)	K
ACETONE	67-64-1	200-662-2	01-2119471330-49	20 - < 25	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	
ETHANOL	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43	20 - < 25	Flam. Liq. 2 (H225)	
PROPANE	74-98-6	200-827-9	01-2119486944-21	5 - < 10	Press. Gas Flam. Gas 1 (H220)	
BUTANONE	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43	5 - < 10	(EUH066) Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)	
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	34590-94-8	252-104-2	01-2119450011-60	1 - < 3	-	
METHANOL	67-56-1	200-659-6	01-2119433307-44	< 1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	

Ce mélange contient des substances ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires. Pour toutes les mentions de danger et des phrases de risques mentionnés dans cette section, voir le texte complet dans la section 16.

EU notes

Note K - La classification comme cancérigène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0.1% w/w 1,3-butadiène

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation

En cas d'exposition à de fortes concentrations d'aérosols, aller à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs.

Contact avec la peau

Peut causer des rougeurs ou des démangeaisons.

Inhalation

L'inhalation de pulvérisations peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des maux de tête, étourdissements, somnolences et nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesAvis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Utilisation: Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le matériel peut créer des conditions glissantes. Container sous pression. Extrêmement inflammable. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire et un équipement complet de protection. Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau pour éviter l'explosion.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ventiler la zone. En raison de la nature de l'emballage aérosol, un déversement important est peu probable. Pour un petit déversement, porter des vêtements protecteurs appropriés, ventiler la zone, absorber avec un matériau inerte et transférer tout le matériel dans un récipient étiqueté en vue de son élimination. Faites attention, les déversements peuvent être glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Insoluble dans l'eau et flotte à la surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyageMéthodes de confinement

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section. Lors de l'utilisation d'un chiffon pour essuyer de petites fuites, éliminer ce dernier de manière à éviter tout risque d'incendie.

Méthodes de nettoyage

Pour les résidus non volatils : Nettoyer de préférence avec un détergent, ne pas utiliser de solvant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sections 7, 8 et 13.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**Limites d'exposition

Si les vapeurs, fumées ou brouillards sont générés, leur concentration dans la zone de travail doit être réduite au niveau le plus bas raisonnable. Pour les substances.

Composant	Union Européenne	Royaume Uni	France	Allemagne	Belgique
BUTANE		STEL: 750 ppm STEL: 1810 mg/m ³ TWA: 600 ppm TWA: 1450 mg/m ³	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	AGW: 1000ppm AGW: 2400mg/m ³ Peak: 4000ppm Peak: 9600mg/m ³ TWA: 1000ppm TWA: 2400mg/m ³	1000 ppm TWA (gas, as Aliphatic hydrocarbons [alkanes C1-4]) 1000 ppm TWA
ACETONE		STEL: 1500 ppm STEL: 3620 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 2420 mg/m ³	AGW: 500ppm AGW: 1200mg/m ³ Peak: 1000ppm Peak: 2400mg/m ³ TWA: 500ppm TWA: 1200mg/m ³ BGW: 80mg/L	1000 ppm STEL; 2420 mg/m ³ STEL 500 ppm TWA; 1210 mg/m ³ TWA
ETHANOL		STEL: 3000 ppm STEL: 5760 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	AGW: 500ppm AGW: 960mg/m ³ Peak: 1000ppm Peak: 1920mg/m ³ TWA: 500ppm TWA: 960mg/m ³	1000 ppm TWA; 1907 mg/m ³ TWA
PROPANE				AGW: 1000ppm AGW: 1800mg/m ³ Peak: 4000ppm Peak: 7200mg/m ³ TWA: 1000ppm TWA: 1800mg/m ³	1000 ppm TWA (gas, as Aliphatic hydrocarbons [alkanes C1-4]) 1000 ppm TWA
BUTANONE		STEL: 300 ppm STEL: 899 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ Skin	AGW: 200ppm AGW: 600mg/m ³ Peak: 200ppm Peak: 600mg/m ³ TWA: 200ppm TWA: 600mg/m ³ Skin BGW: 5mg/L	300 ppm STEL; 900 mg/m ³ STEL 200 ppm TWA; 600 mg/m ³ TWA
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER		STEL: 150 ppm STEL: 924 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ Skin	AGW: 50ppm AGW: 310mg/m ³ Peak: 50ppm Peak: 310mg/m ³ TWA: 50ppm TWA: 310mg/m ³	50 ppm TWA; 308 mg/m ³ TWA
METHANOL	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ Skin	STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ Skin	AGW: 200ppm AGW: 270mg/m ³ Peak: 800ppm Peak: 1080mg/m ³ TWA: 200ppm TWA: 270mg/m ³ Skin BGW: 30mg/L	250 ppm STEL; 333 mg/m ³ STEL 200 ppm TWA; 266 mg/m ³ TWA

Composant	Autriche	Suisse	Romania
BUTANE	STEL: 1600 ppm STEL: 3800 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3200 ppm STEL: 7200 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³ TWA: 1000 ppm	
ACETONE	STEL: 2000 ppm STEL: 4800 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 2400 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³	500ppm TWA 1210mg/m ³ TWA
ETHANOL	STEL: 2000 ppm STEL: 3800 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³	5000ppm STEL 9500mg/m ³ STEL 1000ppm TWA 1900mg/m ³ TWA
PROPANE	STEL: 2000 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	STEL: 4000 ppm STEL: 7200 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	1000ppm STEL 1800mg/m ³ STEL 778ppm TWA 1400mg/m ³ TWA

BUTANONE	Skin STEL: 200 ppm STEL: 590 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 295 mg/m ³	Skin STEL: 200 ppm STEL: 590 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 590 mg/m ³	300ppm STEL 900mg/m ³ STEL 200ppm TWA 600mg/m ³ TWA 63ppm TWA 200mg/m ³ TWA
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	Skin STEL: 100 ppm STEL: 614 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 307 mg/m ³	STEL: 50 ppm STEL: 300 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³	50ppm TWA 308mg/m ³ TWA 18ppm TWA 300mg/m ³ TWA
METHANOL	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³	5ppm STEL 200ppm TWA 260mg/m ³ TWA

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) conformément à la directive 89/686/EEC.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Conforme à EN 141 (vapeurs organiques). Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection des mains

Porter des gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants suggérés: Caoutchouc butyle (0.7 mm). Gants en néoprène (0.4 mm). La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de facteurs d'utilisation tels que la fréquence et durée de contact, la résistance à la température et aux agents chimiques. L'utilisation d'un gant de protection chimique peut être beaucoup plus courte que le temps de pénétration déterminé par des essais. Pour la durée d'utilisation des gants, se référer aux recommandations du fabricant.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité si la méthode d'utilisation peut entraîner un contact oculaire. Approuvé selon EN 166.

Considérations générales d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les informations ci-dessous indiquent des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Aspect	Dark Gray/Black	Densité	0.71
État physique	Liquide	Solubilité	Insoluble dans l'eau
Odeur	Solvant	Température d'auto-inflammabilité	Données non disponibles
pH	Non applicable.	Viscosité	Légèrement visqueux
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Propriétés explosives	Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	-5 °C	Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	< -50 °C	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	93.1 %
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.		
Limites d'inflammation dans l'air en %	Pas d'information disponible.		
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.		
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.		

9.2. Autres informations

Pas d'autre information disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Non considéré comme hautement réactif. Voir plus d'information ci-après.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange lui-même ne réagira pas dangereusement ou ne polymérisera pas pour créer des conditions dangereuses dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans, dans des conditions de stockage et d'utilisation normale.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
BUTANE			= 658 g/m ³ (Rat) 4 h
ACETONE			= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
ETHANOL			= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
PROPANE			= 658 mg/L (Rat) 4 h
BUTANONE	= 2483 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	= 5230 mg/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	
METHANOL	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (rabbit)	64000 ppm (rat) 4 h

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec la peau

Peut causer des rougeurs ou des démangeaisons.

Inhalation

L'inhalation de pulvérisations peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des maux de tête, étourdissements, somnolences et nausées.

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs.

Cancérogénicité

Ce produit ne contient pas de substance cancérigène connue.

Effets mutagènes

Ce produit ne contient pas de substance mutagène connue.

Effets sur la reproduction

Ce produit ne contient pas de substance connue ayant un effet sur la reproduction.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets écotoxicologiques

Contient une/des substance(s) connue(s) dangereuse(s) pour l'environnement aquatique.

Composant	Toxicité pour les poissons	Daphnie	Toxicité pour les algues
ACETONE	LC50 4.74 - 6.33 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 6210 - 8120 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 = 8300 mg/L Lepomis macrochirus 96 h	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	
ETHANOL	LC50 12.0 - 16.0 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 > 100 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 13400 - 15100 mg/L Pimephales promelas 96 h	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static	
BUTANONE	LC50 3130 - 3320 mg/L Pimephales promelas 96 h	520: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 5091: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 4025 - 6440: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static	
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	LC50 > 10000 mg/L Pimephales promelas 96 h	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50	
METHANOL	LC50 28500 mg/l Pimephales sp. 96h LC50 19000 mg/l Oncorhynchus mykiss 96h	EC50 >10000 mg/l Daphnia magna 48h	EC50 22000 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata 96h

12.2. Persistance et dégradabilité

Les propriétés éco toxicologiques sont propres à une substance: bioaccumulation, persistance et dégradabilité. L'information est donnée pour la/les substance (s) du mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation peu probable due à la haute volatilité du produit. Information sur les composants ci-dessous.

Composant	log Pow
BUTANE	2.89
ACETONE	-0.24
ETHANOL	-0.32***
PROPANE	2.3
BUTANONE	0.29***
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	-0.064***
METHANOL	-0.77***

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes, étincelles ou source d'ignition. Ne pas percer ou brûler même après usage. Les emballages vides doivent être recyclés, retraités ou détruits.

N° de déchet suivant le CED

Les codes de déchets suivants EWC/AVV peuvent être applicables

16 05 04 Gaz en récipient à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

15 01 10* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1, 14.2, 14.3, 14.4.**

IMDG/IMO

N° ONU	UN1950
Nom d'expédition	Aerosols, Flammable
Classe de danger	2.1
Groupe d'emballage	-
No EMS	F-D, S-U

ADR / RID

N° ONU	UN1950
Classe de danger	2.1
Groupe d'emballage	-
Code de classification	5F
Quantité limitée	1 L
Catégorie (Code tunnel)	2 (D)

IATA/ICAO

N° ONU	UN1950
Classe de danger	2.1
Groupe d'emballage	-
Code ERG	10P

14.5. Dangers pour l'environnement

Pour le transport, le mélange n'est pas dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

L'emballage n'est pas typiquement transporté par IBC's.

Informations complémentaires

Les informations ci-dessus sont basées sur la dernière réglementation de transport, ADR pour la route, RID pour le chemin de fer, IMDG pour la mer, et IACO/IATA pour les airs.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette mélange a été classée en conformité avec la Réglementation EC 1272/2008 (CLP) et ses adaptations.

Code l'environnement - Installations Classées : Applicable selon les quantités Tableaux des maladies professionnelles :

Composant	RG
BUTANE	RG 84
ACETONE	RG 84
ETHANOL	RG 84
PROPANE	RG 84
BUTANONE	RG 84
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	RG 84
METHANOL	RG 84

Classification WGK

Classe risque aquatique (WGK allemand): WGK 2 (présente un danger pour l'eau), Classification selon VwVwS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour ce mélange par le fournisseur

SECTION 16. AUTRES DONNÉES**Texte des phrases H mentionnées sous l'article 3**

H220 - Gaz extrêmement inflammable. H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H301 - Toxique en cas d'ingestion. H311 - Toxique par contact cutané. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H331 - Toxique par inhalation. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification et procédure utilisée pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Sur la base des résultats d'essais. H222 - Aérosol extrêmement inflammable. Méthode de calcul. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Préparé par Austen Pimm

Date de création 02/02/2015

Date de révision 30/05/2017

Revision summary

Sections de la FdS mise-à-jour 2 15 3 16***

Abréviations

REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques

EU: Union européenne

EC: Commission européenne

EEC: Communauté économique européenne

UN: Nations unies

CAS: Chemical Abstracts Service

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

vPvB: très Persistantes et très Bio-accumulables

LC50: Concentration létale médiane

LD50 : Dose létale médiane

EC50: Concentration efficace médiane

LogPow: LogP octanol/eau

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (règlement administratif allemand des substances représentant un risque pour les eaux de surface : Allemagne)

WGK: Wassergefährdungsklasse (Classement de pollution des eaux).

AVV: Abfallverzeichnis-Verordnung (Code de déchet)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (European agreement governing the international carriage of dangerous goods by road)

IMDG: Maritime international des marchandises dangereuses

IATA: Association internationale du transport aérien

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer; (Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail)

EmS: Consignes d'Urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses

ERG: Guide des mesures d'urgence

IBC: Grand récipient pour vrac

IUCLID / RTECS Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées / Registre des effets toxiques des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EDTA: Acide éthylènediamine tétraacétique

VOC: Composés organiques volatiles

w/w: Fraction massique

DMSO: Sulfoxyde de diméthyle

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

STEL: Limite d'exposition à court terme

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

BGW: Biologischer Grenzwert (Allemand)

NGV: Moyenne pondérée dans le temps

AGW: 'Arbeitsplatzgrenzwert' (valeurs limites au poste de travail, Allemagne)

Information supplémentaire

Les résultats des tests de composants présentés dans les sections 11 et 12 sont généralement fournis par ChemADVISOR et assemblés à partir de sources de documentations accessibles au public, par exemple IUCLID / RTECS

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et

réglementations locales

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies sur cette Fiche de Données de Sécurité sont exacts au meilleur de nos informations et connaissances à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, élimination et le rejet et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernant uniquement le produit spécifique et ne peut être valable pour ce produit utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf mention contraire dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité